

Pétition à l'intention du Conseil municipal de la Ville de Genève

« Contre l'augmentation des tarifs de crèche ! »

Le 26 août 2019, la Ville de Genève a annoncé, en l'absence de tout débat démocratique, une importante augmentation des prix de pension en crèche pour le 1^{er} novembre de la même année qui seront ensuite, à l'instar des cotisations d'assurance-maladie, adaptés chaque année à la hausse.

La Ville de Genève justifie ces nouveaux tarifs par l'augmentation des déductions fiscales cantonales pour charges d'enfants. Autrement dit, ce que le canton accorde d'un côté aux familles pour les aider financièrement, de l'autre la Ville le lui reprend pour financer ses prestations. La Ville de Genève anéantit les efforts du canton pour développer une politique familiale.

En 2016, le prix de pension – inchangé pendant 20 ans - avait été réduit de 20%, suite à un débat démocratique, pour soulager le budget des familles qui doivent faire face à des charges élevées en Ville de Genève, en particulier les loyers élevés et les primes-maladie.

Les pétitionnaires ci-dessous demandent à la Ville de Genève :

- de revenir sur sa décision d'augmenter les prix de pension en crèche ;
- d'abandonner le principe d'une indexation annuelle de ces tarifs ;
- d'appliquer une politique familiale digne de ce nom.

Toute personne peut signer une pétition, même si elle ne bénéficie pas des droits politiques sur la Ville de Genève.

Pétition à retourner d'ici au 21 février 2020 à l'adresse suivante : PDC Ville de Genève, 9, rue Alcide Jentzer, 1205 Genève.

Pétition en ligne : <http://chng.it/SyWbhW9B>